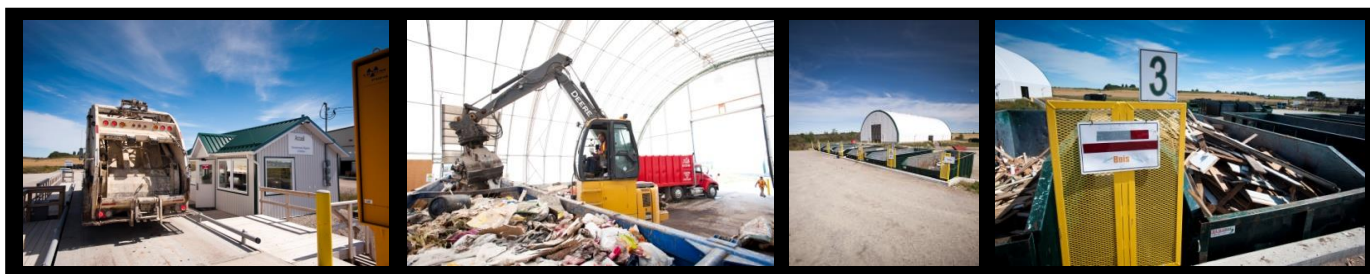


# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2014

---

Gestion des matières résiduelles

Présenté par la **MRC d'Abitibi-Ouest**



Crédit photo : CLDAO, Hugo Lacroix

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2014

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En tout, 15 166 tonnes de matières résiduelles ont transité par le Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) au cours de l'année 2014.

#### Provenance des matières résiduelles (tonnes) :

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Déchets</b>                         | <b>10 629</b> |
| Contrats de collecte                   |               |
| Commercial                             |               |
| Encombrants                            |               |
| Construction / rénovation / démolition |               |
| Contrats hors MRC                      |               |
| <b>Écocentre – apport des citoyens</b> | <b>2 223</b>  |
| <b>Matières recyclables</b>            | <b>2 314</b>  |
| Contrats de collecte                   |               |
| Écocentre – apport des citoyens        |               |
| Contrats hors MRC                      |               |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>15 166</b> |

#### Valorisation et enfouissement (tonnes) :

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| <b>Enfouissement</b>                 | <b>11 098</b> |
| <b>Valorisation</b>                  | <b>4 118</b>  |
| Centre de tri – matières recyclables |               |
| Bardeaux d'asphalte                  |               |
| Béton, briques                       |               |
| Bois                                 |               |
| Métaux                               |               |
| Produits électroniques               |               |
| Pneus                                |               |
| Résidus domestiques dangereux        |               |
| Autres recycleurs                    |               |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>15 216</b> |

Les 4 118 tonnes de matières valorisées correspondent à **27 %** des matières résiduelles qui ont été détournées de l'enfouissement. À cela s'ajoutent les matières valorisées par le compostage domestique et les matières récupérées par les divers récupérateurs situés sur le territoire de la MRCAO.

## MATERIEL ELECTRONIQUE

La municipalité de Taschereau est devenue, en 2014, un point de dépôt officiel reconnu par ARPE-QUÉBEC afin de recevoir les produits électroniques. Ce point de dépôt s'ajoute à celui situé au CVMR (écocentre). Ainsi deux points de dépôts sont maintenant accessibles aux citoyens sur le territoire de la MRCAO.

## ÉQUIPEMENTS DE RECUPERATION DANS LES AIRES PUBLIQUES MUNICIPALES

Dans le but d'améliorer le recyclage dans les aires publiques municipales, la MRCAO a déposé un projet auprès de la Table pour la récupération hors foyer. Une subvention totale de 5 691 \$ a été accordée à six municipalités participantes : Duparquet, Dupuy, Macamic, Palmarolle, Ste-Germaine Boulé et Taschereau.

Ce projet a permis l'achat de 17 équipements de récupération répartis dans six lieux publics du territoire (parcs, arénas, centres communautaires ou de loisirs).



Crédit photo : Municipalité de Dupuy

## ATTESTATION PERFORMANCE AU PROGRAMME ICI ON RECYCLE!



La MRCAO s'est vu décerner la plus haute distinction au programme ICI ON RECYCLE!, soit l'attestation niveau 3 – Performance. Il s'agit d'une reconnaissance officielle du gouvernement du Québec, instaurée par RECYC-QUÉBEC afin de souligner les efforts remarquables des industries, des commerces et des institutions (ICI) qui ont implanté, dans leur établissement, des mesures permettant la gestion responsable de leurs matières résiduelles.

C'est dans la foulée de l'adoption d'un Plan de développement durable 2013-2017 que l'équipe de la MRCAO a entrepris d'améliorer la gestion de ses propres matières résiduelles. Grâce à l'installation d'un composteur, à la réduction des emballages du coin café par l'achat de produits en vrac et à l'ajout de bacs pour les matières compostables, l'équipe de la MRCAO a pu atteindre son objectif et réduire de 85 % ses matières envoyées à l'enfouissement. Elle compte maintenant poursuivre ses démarches dans la voie de la réduction.

## INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

### Chroniques vertes

En 2014, la MRCAO a publié douze (12) *Chroniques vertes*. Ces chroniques visent à :

- Informer les citoyens au sujet de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRCAO;
- Permettre aux citoyens de mettre en application de manière accrue le principe des 3RV (Réduction à la source, Réemploi, Recyclage, Valorisation).



Chaque chronique a été publiée sur l'Inforoute de la MRCAO, via les journaux locaux des municipalités locales et par courriel à des citoyens et organismes qui se sont inscrits pour recevoir la Chronique verte de façon numérique.

Pour vous abonner à la Chronique verte électronique : [www.mrcao.qc.ca](http://www.mrcao.qc.ca). Au bas de la page d'accueil, cliquez sur « *La Chronique verte* ».

### Publication – ménage du printemps

En mai 2014, une publication a été faite dans le journal *Le Citoyen* afin de sensibiliser la population du territoire à adopter de saines pratiques de gestion de leurs matières résiduelles et de les informer des infrastructures et services mis à leur disposition durant la période du ménage du printemps.



### Activité ponctuelle

Une activité de formation sur le recyclage et la bonne gestion des matières résiduelles a été réalisée auprès du personnel de la maintenance et de l'entretien ménager du Centre de santé et des services sociaux des Aurores boréales.

L'objectif de cette formation était de faire connaître les services disponibles sur le territoire de la MRCAO et de les sensibiliser quant aux meilleures pratiques à adopter.

### **REVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES**

Conformément aux exigences gouvernementales, le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être révisé aux cinq ans. La MRCAO a donc adopté, le 29 octobre 2014, une résolution confirmant son intention d'amorcer la révision de son PGMR et enclenchant ainsi le processus d'adoption du projet de PGMR.

Le PGMR devra tenir compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux propres à la MRCAO et se fixera des objectifs qui répondent à la Politique gouvernementale et à son plan d'action.

Un premier exercice de concertation a eu lieu les 13 et 14 novembre 2014, avec la tenue de deux ateliers de discussion. Cette démarche, réalisée en amont de la révision du PGMR, avait comme objectif d'améliorer l'intégration des besoins, intérêts et engagements des différentes parties prenantes par la prise en compte de leurs connaissances, attentes et implications.

La révision du PGMR se poursuivra en 2015.